



Exercice périlleux sous l'œil de l'expert.

Jean-Louis Bourqui

## Les examens du giron glânois 37 instrumentistes

Les quatre cours d'instrumentistes, organisés dans le cadre du giron des fanfares glânoises, ont été sanctionnés, samedi, par un après-midi d'examens. Motivés jusqu'au bout, les jeunes musiciens se sont bien tirés d'affaire lors de cette ultime épreuve.

Les 37 élèves, inscrits cet hiver, étaient répartis en quatre cours de niveaux différents et pris en charge par Laurent Carrel, Eric Conus, José Kolly et Gabriel Rosset, président de la commission cantonale des musiques. Huit sociétés ont envoyé leurs jeunes suivre cette session qui se termina, samedi soir, par la distribution des certificats et un repas en commun.

Parlant de la matière enseignée, Gabriel Rosset précise que celle-ci est dense et qu'elle amène les élèves à un haut niveau de compréhension de la musique, notamment en ce qui concerne la théorie. Le président de la



commission cantonale constate également que les élèves les plus solides sont ceux qui passent par toutes les étapes: cours de base, inférieur, moyen et supérieur qui dosent le programme de façon à ce que les bases soient solidement acquises avant de se lancer dans des apprentissages plus complexes du vaste domaine qu'est la musique.

Les cours romontois ont été suivis avec assiduité par les jeunes musiciens qui ont même accepté de venir durant les vacances de fin d'année. «On les responsabilise et ils prennent leur préparation à cœur» conclut Gabriel Rosset très satisfait de la volée romontoise 1986-1987. MPD

# Des boiseries saccagées au vieux chalet des Colombettes Une intervention brutale

A l'annonce de la démolition du vieux chalet des Colombettes envisagée par la fondation propriétaire, le Heimatschutz de la Gruyère et la section de Fribourg de la Société d'art public se sont émus («La Liberté» des 12, 13 et 16 décembre). Intervenant auprès de la Préfecture de la Gruyère, ces instances demandaient notamment la mise en place de mesures qui donnent le temps de bien examiner la situation et d'empêcher une démolition en catastrophe. C'est dans ce sens que les représentants de la fondation et des instances de protection se sont récemment retrouvés sur place... pour constater une très malencontreuse intervention à l'intérieur du vieux chalet: brutalement, c'est-à-dire à la tronçonneuse, les boiseries des anciennes chambres ont été retirées par le restaurateur gérant qui n'a pas un instant pensé qu'il commettait là une mauvaise action.



Le restaurateur affirme avoir été autorisé par l'entreprise chargée de la démolition de récupérer ce qui l'intéressait. Il faut aussi dire que le conseiller d'Etat Edouard Gremaud, président de la fondation, nous déclarait le 15 décembre dernier: «Selon ce que j'ai vu, il n'y a rien à sauver là-dedans. Que veut-on faire avec des poutres pourries».

### Boiseries typiques

On ne peut dès lors pas trop s'étonner de l'œuvre destructrice du cafetier. A la tronçonneuse, sans le moindre ménagement, il créa les espaces nécessaires pour retirer plus facilement les planches moulurées constituant les parois. «Même si ces éléments vont être restitués, commente Denis Buchs, secrétaire du Heimatschutz grüérien, il est bien malheureux qu'on les ait tant brutalisés par cette opération précipitée. L'assemblage des parois permettait un démontage soigneux qui respecte l'ensemble dans son intégralité». M. Buchs précise qu'avec les fines moulures, ces planches sont les éléments typiques de boiseries fribourgeoises de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elles

sont d'ailleurs en parfaite harmonie avec la façade du vieux chalet que les instances de protection du patrimoine entendent conserver intégralement.

La fondation des Colombettes, représentative des sociétés des Fribourgeois de l'extérieur (Association Jo-

seph-Bovet), va reconsidérer son projet. Elle projetait en effet de reconstruire en copie conforme, pour son aspect extérieur, le vieux chalet destiné à devenir un centre de ralliement pour les Fribourgeois de l'extérieur. Estimé de 3,5 millions, le projet paraît quel que peu démesuré et d'une rentabilité aléatoire. La fondation, qui a déjà investi 1 million pour améliorer grandement la partie récente du complexe, envisagerait notamment d'abandonner l'aménagement d'un secteur hôtelier. Il faut enfin préciser que pour l'heure, le dossier pour l'obtention du permis de démolir n'a pas encore été présenté à la Préfecture de la Gruyère.

YCH



La restauration à la tronçonneuse: pas le meilleur remède pour les Colombettes. Alain Wicht-



De l'ancien au nouveau président: Maxime Voillat, à gauche, succède à Jean-Jacques Vernier. Gérard Périsset

## Les membres de l'ARTM à l'étape Nouveau chef au volant

Forte de 150 membres, la sous-section broyarde de l'ARTM s'est donné vendredi soir un nouveau chef en la personne de Maxime Voillat, de Lully, qui succède à Jean-Jacques Vernier, de Lully également. «C'est un président serviable, dévoué, diplomate et plein d'idées qui s'en va» a dit de lui le vice-président Clément Clerc avant que l'as-



semblée n'acclame membre d'honneur celui qui œuvra huit ans durant à la tête de la société. Aumônier, le nouveau doyen Jean-Marie Demierre a félicité quant à lui les adhérents pour leur engagement, les jeunes en particulier.

L'année écoulée a vu se succéder maintes prestations lors desquelles plusieurs membres de la sous-section prouvèrent leurs talents, dans la discipline du tir notamment à l'exemple de Jean-Rodolphe Blank qui décrocha le challenge «Vully». Le programme de l'année en cours affiche des concours et des rallyes ainsi que, les 12 et 13 septembre, le gymkhana de la Broye à Estavayer. A l'heure des élections statutaires, le départ de Jean-Jacques Vernier fut compensé par l'arrivée au comité de Georges Krattiger. Dans les divers, Jean-Richard Salamin, vice-président cantonal, se réjouit du dynamisme de la sous-section broyarde, l'une des plus actives du canton. Guido Bise rendit hommage au président sortant tandis que Maxime Voillat affirma sa volonté de maintenir bien haut l'idéal que défend l'ARTM. GP

## Association forestière grüérienne Ouverture aux privés

Un nombre record de participants – ils étaient 63 délégués communaux – ont pris part jeudi soir à Riaz à l'assemblée générale de l'Association forestière grüérienne que conduisait pour la dernière fois son président-fondateur, Charles Gapany, syndic, d'Echarlens. Cette séance a été marquée par l'ouverture de l'association aux propriétaires de forêts privées, les collectivités étant jusqu'ici ses seuls partenaires.

Dans son ultime rapport présidentiel, M. Gapany a évoqué les laborieuses démarches qui conduisirent à la fondation de l'association en 1979. En ces huit années d'activité, l'association a plus que prouvé son opportunité. Elle se charge d'organiser les ventes collectives de bois: c'est là une tâche prioritaire à côté de l'information dispensée à ses partenaires. L'association organise également une sortie annuelle dans une région riche d'enseignements pour forestiers, bûcherons et propriétaires de forêts.

### Pour un million de ventes

Assez rapidement après sa constitution, l'association a envisagé de s'ouvrir aux propriétaires de forêts privées. L'intérêt général de la forêt a pris le pas sur certaines réticences et, jeudi soir, l'assemblée votait à l'unanimité l'adhésion d'une quinzaine de particuliers, propriétaires de quelque 150 hectares de forêts privées.

L'Association forestière grüérienne a conclu un contrat avec la Centrale suisse d'achat du bois d'industrie. L'année dernière, elle a vendu à cette organisation pour près d'un million de francs de bois, essentiellement des rési-

neux, livrés par les communes partenaires. Ce contrat porte notamment sur 10 000 stères de bois d'industrie de 1<sup>er</sup> choix. L'association va demander que ce contingent soit augmenté de 1500 stères afin d'éviter le déclassement des excédents.

On évoqua bien sûr la forte pression sur les prix, en raison des importations de bois étrangers et de la concurrence des autres matériaux: «C'est la misère générale», dit Pascal Castella, inspecteur d'arrondissement.

### Organisme faitier cantonal

La volonté de voir les collectivités publiques recourir au bois dans leurs ouvrages a été affirmée par les Grüériens. Cette préoccupation s'exprime au plan cantonal où se discute la créa-

tion d'une association faitière. Un comité d'initiative est en place autour de l'inspecteur cantonal des forêts, Anton Brühlhart. Il s'agirait de constituer un organisme qui serait habilité à traiter avec l'Association cantonale des scieurs. Dans les structures actuelles, l'inspecteur cantonal n'est pas en mesure de défendre les intérêts des forêts communales, bien que ces dernières représentent la moitié de la surface de la forêt fribourgeoise.

L'assemblée a enfin réélu son comité. Avec le président Charles Gapany sont également démissionnaires Georges Bertschy, représentant l'Association des communes grüériennes, Hubert Chassot, de Vuadens, et Marcel Grandjean, d'Enney. François Pasquier, du Pâquier, Jean-Claude Bocard, de Crésuz, et Michel Repond, de Broc, ont été réélus, ce dernier ayant été appelé à la présidence. Les nouveaux membres sont Roger Jaquet, Estavannens, Marcel Gremaud, Vaulruz, André Fragnière, Le Bry, et André Remy, représentant les propriétaires privés. YCH

## Un hommage au bois

La séance a été suivie d'un exposé sur l'utilisation du bois. Maurice Berthoud de Châtel-Saint-Denis, maître charpentier, responsable de la promotion du bois à l'Office romand «Lignum», a été si enthousiaste sur le sujet que c'est en fait un hommage au bois qu'il a dressé.

M. Berthoud a d'abord précisé que 80 000 personnes sont occupées dans la filière du bois en Suisse. Et 8000 d'entre elles travaillent dans les forêts. Ces dernières produisent annuellement 4,2 millions de francs, mais leur capacité est de 6 millions. M. Berthoud s'est particulièrement réjoui que les tendances actuelles remettent le bois à la mode. Ses qualités esthétiques ne peuvent être concurrencées par aucun autre matériau. S'il fut un temps où ce critère semblait insuffi-

sant face à des critiques sur sa durabilité et ses coûts d'entretien, la technologie de pointe modifie aujourd'hui considérablement ces données. Une chaire du bois a été ouverte à l'Ecole polytechnique de Lausanne. C'est une première mondiale, a dit M. Berthoud, en signalant qu'il sort de là-bas des idées géniales pour la promotion du bois dans la construction.

Dans sa campagne promotionnelle, Lignum a lancé des concours de création de mobilier et de constructions en bois. Les architectes y ont participé en masse. Une sélection de 400 réalisations présentées a servi à l'édition d'un superbe ouvrage «Construisons en bois - réalisations récentes en Suisse». Cette publication met vraiment le bois à la fête. YCH

PUBLICITÉ

Chaque soir dès 21 h.30  
le bar-dancing à votre goût

**cabaret**

**LE PLAZA**  
night club

Attractions \* Striptease  
Ambiance détendue \* Air conditionné  
FRIBOURG \* Place Georges-Python  
AMEXCO-DINERS-EUROCARD-VISA



● Morat: souteneur condamné. – Un souteneur de 36 ans a été condamné hier par défaut à 6 mois d'emprisonnement, avec sursis de 3 ans, par le Tribunal criminel du Lac. Ce cuisinier de formation, sans travail, se fait entretenir par son amie avec laquelle il fait ménage commun. Celle-ci se prostitue régulièrement à Neuchâtel et mettrait ses gains (2000 francs par mois) dans le porte-monnaie commun. L'argent servirait à payer les factures et les frais de voiture de l'accusé. Le procureur avait requis une peine ferme de 8 mois. CZ